



Conseil économique et social

Distr. générale
27 juillet 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 9 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Normalisation nationale : structure administrative
des organismes nationaux de toponymie**

Structure du Conseil d'experts pour les noms géographiques de la Turquie (BEGeoN_T) (2002-2007)

Document présenté par la Turquie**

Résumé***

Le Conseil d'experts pour les noms géographiques de la Turquie (BEGeoN_T), qui est responsable de la normalisation des noms géographiques en Turquie, a été créé en juillet 2004 conformément à la directive du Ministère de l'intérieur, élaborée en collaboration avec des institutions nationales apparentées. Cette directive énonce les modalités d'établissement du Conseil ainsi que ses tâches et responsabilités. Le Conseil est un organe mixte interministériel et universitaire, chargé de coordonner et d'accélérer les activités en vue de la normalisation des noms géographiques. Il s'acquitte de ses fonctions en parallèle avec celles du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

Les fonctionnaires du Conseil représentent un certain nombre d'institutions telles que la Direction générale de la gestion provinciale du Ministère de l'intérieur, le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la culture et du tourisme, la Société de la langue turque, l'Institut turc de normalisation, l'Institut turc de statistique, la Société historique turque, les universités, la Direction générale du registre foncier et du cadastre, la Direction générale de la cartographie et le Département de la navigation, de l'hydrographie et de l'océanographie des Forces navales turques.

* E/CONF.98/1.

** Établi par le Conseil d'experts pour les noms géographiques de la Turquie (BEGeoN_T), Turquie.

*** Le texte intégral de ce document ne sera publié qu'en anglais sous la cote E/CONF.98/27/Add.1.

